

## Un bilan de la Commission Ecclesia Dei

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 11 février 2019



Notre confrère renaissance Catholique vient de publier **un intéressant bilan de l'action de la Commission Ecclesia Dei par Côme de Prévigny**. Nous vous en livrons un extrait... mais nous invitons à [le lire intégralement sur le site de Renaissance Catholique](#) :

### Le spectaculaire mandat Castrillón Hoyos

Il faut attendre l'année jubilaire en 2000 et la nomination du très zélé cardinal Dario Castrillón Hoyos pour voir la commission entrer dans une phase plus active. Les communautés relevant de sa compétence commencent à s'étoffer, les premières générations des protagonistes du Concile viennent à se clairsemer. Mais c'est surtout l'ouverture des basiliques romaines au pèlerinage de la FSSPX et l'audience accordée par Jean-Paul II à Mgr Bernard Fellay, qui viennent mettre un terme aux douze années de plomb qui viennent de s'achever. La décennie des années 2000 va alors marquer un véritable bouleversement pour la mouvance traditionnelle et un revirement des esprits. Alors qu'au tournant du millénaire, il n'était même pas envisageable de laisser les prêtres diocésains célébrer la messe traditionnelle, si ce n'est de façon exceptionnelle, tandis que la levée des sanctions pesant sur les évêques de la FSSPX n'était imaginée

qu'en échange de conditions, ces demandes deviennent au bout de quelques années des réalités. Le franc-parler du cardinal colombien n'y fut pas pour rien. Son courage a également porté des fruits. Ainsi le 25 mai 2003, il célèbre en grande pompe, en présence de plusieurs de ses confrères, une messe pontificale selon le missel traditionnel en la basilique Sainte-Marie-Majeure. Deux ans plus tard, ses propos marquent un changement d'attitude du Saint-Siège lorsqu'il explique qu'avec la FSSPX, « la communion existe » et qu'il ne s'agit que de la rendre plus parfaite[3]. Désormais, l'ostracisme de la messe traditionnelle s'effondre. En juillet 2007, quelques jours avant la disparition du cardinal archevêque de Paris, Jean-Marie Lustiger, symbole de toute une génération, Benoît XVI accorde à tout prêtre du monde la possibilité de célébrer la messe selon les anciens livres, remplaçant le nouveau missel à égalité avec l'ancien. Deux ans plus tard, les sanctions qui pesaient contre les évêques de la Fraternité Saint-Pie X s'effacent d'un coup de crayon. Depuis plusieurs mois, il en était question. Par le vœu du pape et par la suggestion répétée du cardinal Castrillón Hoyos, les excommunications s'envolent. Depuis cette date, on ne parle même plus de suspens a divinis.

Néanmoins, dans les textes, le pape bavarois garde une certaine réserve. En 2009, dans le Motu Proprio *Ecclesiae Unitatem*, il rappelle le caractère « illicite » des sacres, évoquant une « fracture », et une « division » de la part de la FSSPX, confirmant que « ses ministres ne peuvent exercer de façon légitime aucun ministère »[4]. Si les mentalités sont profondément changées, un chemin reste à parcourir et les portes des églises demeurent closes pour un clergé dont le statut demeure à définir. Dans les faits, cependant, les barrières commencent à tomber devant l'exagération des proscriptions tombées vingt ans plus tôt.

[Abonnement à la revue Renaissance Catholique](#)